Listen to this article

Suggestions – Inclination – Désir – Volonté – Absorption – Destruction

***« Mais chacun est tenté, quand il est attiré et amorcé par sa propre convoitise. Puis la convoitise lorsqu'elle a conçu, enfante le péché, et le péché étant consommé, produit la mort ». –* Jacques 1 : 14, 15.**

Pour peu que nous ayons observé, et relativement à notre intelligence, nous savons tous que le péché abonde dans le monde ; bien plus, que notre propre chair incline au péché. Ainsi que le déclare l'Ecriture : *"Je suis né dans l'iniquité et . . . conçu dans le péché"* (PS. 51 : 5). L'explication raisonnable de ces conditions est seule donnée par la Bible, qui nous dit que le péché a son origine en Eden, que ses douloureuses conséquences ont été transmises des parents aux enfants jusqu'à présent, et qu'il n'y avait à cette infortune qu'un seul parfait remède, lequel, dépassant notre pouvoir, a été fourni par notre Créateur dans le don de son glorieux Fils qui nous racheta.

DOCTRINES DES DEMONS

La Bible est le message que Dieu adresse à tous ceux qui désirent connaître la règle divine, afin de décider en conséquence et de lutter courageusement contre le mal et le péché n'importe où ils se trouvent, mais surtout contre le péché et notre tendance innée vers lui. Mieux nous discernerons les causes et effets du péché, ainsi que le divin remède, mieux nous serons préparés a la résistance, car prévenir vaut mieux que guérir.

De quelque façon qu'on l'explique, c'est un fait acquis que le monde tant barbare que civilisé, est conscient du péché, en perçoit les troublantes conséquences et redoute un châtiment quelconque pour sa violation des lois et des principes reconnus comme gouvernant notre existence. Ignorance, superstition, mentalité

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

mal équilibrée et vains raisonnements, exploités par la fourberie des prêtres, ont conduit l'humanité, païenne comme civilisée, à croire à une éternité de tortures en punition des péchés. C'est là ce que l'apôtre nomme "doctrines de démons" (1 Tim. 4 : 1). Et nul doute qu'on ne soit redevable aux démons en certaine mesure de l'existence de cette doctrine des tourments éternels, parce que la frayeur est une des influences les plus puissantes qu'ils puissent employer contre l'humanité tombée. Toutes les personnes qui se sont beaucoup occupées du spiritisme (dans la pensée qu'elles communiquaient avec leurs amis décédés, tandis qu'elles avaient réellement affaire à des anges déchus, appelés démons dans les Ecritures), nous disent qu'au début ces "esprits imposteurs" ont obtenu contrôle de leur volonté en leur disant qu'elles devaient beaucoup prier, même tout en leur suggérant des choses aussi coupables que séduisantes. En second lieu, ils leur disent que tout est splendide et que chacun est heureux "dans le monde des esprits", et les péchés de la vie présente ne sont que des affaires sans importance. Plus tard, ils aiguillonnent la conscience de leurs sujets en leur disant que leur cas est désespéré, et qu'ils les auront bientôt pleinement en leur pouvoir pour les tourmenter perpétuellement. Alors au désespoir succède l'abandon le plus complet, puis le désir de traiter avec les "esprits malins". Ceci est parfois suivi d'obsession, et il arrive assez fréquemment que, la raison succombant entièrement, la victime doive être internée dans un asile d'aliénés.

Le remède contre toutes ces illusions et fausses représentations réside dans la connaissance correcte de la Parole de Dieu, la Bible. Selon que l'on comprend et suit ses enseignements, l'esprit se libère de ces "doctrines de démons" et acquiert une conception rationnelle de ce qui constitue le péché et en quoi réellement consiste sa pénalité. De l'obéissance a ses instructions résulte, proportionnellement l'harmonie avec Dieu et la justice, ainsi engendrant l'amour, la joie, la paix et les pensées ou dispositions pures.

"LE SALAIRE DU PECHE C'EST LA MORT"

Beaucoup de personnes ne peuvent que très difficilement affranchir leurs esprits des "doctrines de démons", selon lesquelles le salaire du péché consiste en tortures éternelles. Elles ont peine à croire la vérité sur ce point, telle que la présentent les Ecritures : "Le salaire du péché c'est la mort, mais le don gratuit de Dieu c'est la vie

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur” (Rom. 6 : 23). L’intention de Dieu est que tous les pécheurs contre ses justes lois, malgré la pleine opportunité qui leur sera fournie de s’amender, seront complètement détruits. (1 Thess. 1 : 9 ; Actes 3 : 23). Le pouvoir de la vie éternelle réside en Dieu, et il nous assure qu’il n’accordera celle-ci qu’à ceux qui cordialement veulent faire sa volonté. La vie éternelle n’a point été imposée à notre race. Il est tout à fait opposé aux Ecritures d’affirmer que l’homme est obligé de vivre quelque part durant toute l’éternité, soit dans la joie, soit dans l’angoisse ; car elles nous assurent au contraire ceci : “Il détruira tous les méchants”.

Notre Seigneur Jésus déclare que Dieu peut détruire tant l’âme que le corps dans la géhenne. Celui qui seul a le pouvoir de la vie éternelle n’a fait aucun arrangement par lequel les pécheurs peuvent obtenir la vie, et de la sorte se faire tort à eux-mêmes et discréditer à jamais le gouvernement divin. Le don de Dieu est la vie éternelle, et ce don ne sera octroyé qu’à ceux qui désirent sincèrement d’être saints comme Dieu est saint et accepter ses dispositions en vue du recouvrement du péché et de la mort par son Fils unique, notre Sauveur Jésus-Christ le Juste. Et ainsi nous lisons : “Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; mais celui qui ne croit (n’obéit) pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.

ILLUSTRATION DE NOTRE TEXTE

L’expérience éprouvée par nos premiers parents illustre parfaitement la leçon de notre texte. Le désir d’Eve de s’instruire aurait dû se renfermer dans les limites divines, mais elle le laissa dégénérer en déloyauté. Evidemment elle considéra dans son esprit combien devait être merveilleuse la sagesse de Dieu, et combien elle aimerait en posséder autant que le serpent lui avait suggéré qu’elle en pourrait avoir, si seulement elle voulait désobéir à Dieu en mangeant le fruit défendu. Nous pouvons nous imaginer qu’elle eut des scrupules de conscience et hésita à désobéir. Mais même s’arrêter à considérer les plaisirs et les avantages de la transgression, c’était livrer son esprit aux attaques d’un nouvel assaut. La manœuvre subséquente du serpent fut donc de lui suggérer pour quelle raison le Créateur leur défendait de manger le fruit : parce que Dieu savait que ceci les rendrait aussi sages que lui-même, et qu’il ne voulait pas avoir d’égaux en connaissances, mais désirait les tenir en subordination mentale par l’ignorance. Eve

aurait dû mépriser une telle insinuation et sans doute elle la rejeta tout d'abord. Nul doute aussi qu'elle argumenta des bontés miséricordieuses et de la générosité de son Créateur, car il ne pourrait être l'esprit méchant, égoïste et ignoble suggéré par le serpent. Mais elle eut tort de prêter la moindre attention à ces incitations à la désobéissance, qu'elle aurait dû promptement réprimer ; car dans ce domaine s'arrêter à discuter ou à raisonner c'est simplement reculer pour mieux sauter. Selon notre texte : "elle fut attirée et amorcée par sa propre convoitise", puis, quand le désir eut conçu, l'acte criminel de manger le fruit défendu fut la conséquence.

Comment le désir conçoit-il ? Notre réponse est que l'esprit qui entretient un désir, le caresse, s'en imprègne supputant les avantages ou les plaisirs qui en découleront, il finit par accéder ensuite, en y goûtant mentalement à ces plaisirs prohibés. De cette manière, Eve réfléchit que sans doute le fruit défendu était particulièrement savoureux et délicieux, mais qu'en outre la lumière éventuellement acquise par son esprit élargirait sa vision mentale bien au-delà de tout ce qu'elle et Adam avaient jamais encore imaginé. Son désir de connaissance ayant ainsi conçu, développa de plus en plus — peut-être en un moment, ou bien après quelques heures ou même plusieurs jours — la pensée des joies ou des plaisirs que lui procurerait son acte de désobéissance ; si bien que pratiquement toute son existence fut absorbée par ce désir unique au point que toutes les autres jouissances exquises qui l'entouraient elle ne les vit plus ou les dédaigna. Puis, finalement, la tentation survint, irrésistible ; elle prit le fruit et le mangea. Le péché était né, et son salaire la mort en résulta naturellement.

Le point principal à noter, c'est que la tolérance d'un mauvais désir dans notre cœur, dans notre volonté, sert de base au péché, à sa conception, et de la conception à la naissance ce n'est plus qu'une question de temps, à moins que de quelque manière ce désir coupable ne soit étouffé et supprimé. Même en ce cas, ce ne sera pas sans conséquences sérieuses qu'on se débarrassera du péché indûment conçu. D'où la leçon suggérée par l'apôtre dans notre texte, de veiller sur notre cœur et notre esprit afin que les désirs ne puissent y concevoir. Cela implique un respect de Dieu, de la vérité et de la justice peu connu du monde en général ; et cela démontre aussi qu'il est possible au cœur d'engendrer maintes espèces de désirs et d'ambitions susceptibles de développements criminels. Ecoutons donc

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

l'avis du Seigneur (Prov. 4 : 23) : "Garde ton cœur plus que tout ce que l'on conserve ; car c'est de lui que sortent les sources de la vie".

Il ne s'agit point de félicité ou de misère perpétuelle, mais de vie éternelle ou de mort éternelle. Il est vrai que d'après l'arrangement divin, tous ceux qui méritent la vie éternelle acquerront aussi bonheur éternel ; mais tous ceux qui sont indignes de la vie et de la félicité éternelles encourront, selon le même arrangement, la mort éternelle, la seconde mort, l'extinction complète.

Ainsi que le déclare St. Pierre (2ème épître 2 : 12) : ils seront "comme des bêtes sans raison, nées pour être prises et détruites". Et St. Paul dit : "Leur châtiment sera (non pas les tourments éternels. mais) la destruction éternelle, par un effet de la présence du Seigneur et de son éclatante puissance". — 2 Thess. 1 : 9.

LE PARDON DIVIN DU PECHE

Nous venons de voir comment naquit le péché et comment son salaire ou châtiment, par divin décret, est la mort, l'extinction. Et nous avons vu de même que les imperfections mentales, morales ou physiques sont simplement des éléments de notre condition mourante. Si là se bornait tout ce que la Bible dût nous apprendre, ce nous serait sans valeur, car à quoi bon philosopher sur un fait qu'on ne saurait d'aucune façon éviter ? S'il n'était point d'espérance, comme le suppose l'apôtre, nous pourrions aussi bien manger, boire et nous réjouir, sans essayer particulièrement de lutter contre le péché, et d'entrer ainsi en conflit avec les faiblesses de notre propre nature et celles de ceux qui nous entourent. Mais l'Ecriture dit : "Le pardon se trouve auprès de toi, afin qu'on te craigne" (PS. 130 : 4). Et par le fait même que Dieu a pourvu au pardon, il nous sauve de la sentence originelle de mort en nous accordant sa faveur — la vie éternelle. Il rend l'existence digne d'être vécue, et remplit d'une nouvelle ambition, d'un nouvel espoir, d'une nouvelle énergie, tous ceux qui arrivent à le comprendre.

Si, au lieu d'avoir affaire à Dieu, nous traitions avec des hommes déchus comme nous, nous pourrions craindre de quelques-uns qu'ils ne reviennent sur leur parole ; mais quand nous considérons que Dieu ne change point, nous demeurons convaincus que sa sentence, une fois rendue, doit s'exécuter. Le grand et suprême

Juge de l'univers, après la décision de son propre tribunal ne retardera pas sa juste sentence : "Mourir (mourant), tu mourras" (Crampon). Conséquemment (sans Rédempteur), nous ne saurions espérer de vie éternelle de celui qui nous a condamnés comme race dans cette déclaration : "Le salaire du péché c'est la mort".

Dès que l'on saisit cette vérité, on l'accepte sans restriction. Brièvement exposée, la voici : "Par une seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et ainsi la mort s'est étendue à tous les hommes parce que tous ont péché" — parce que tous, sauf le premier homme, étaient pécheurs par hérédité (Rom. 5 : 12).

Autrement dit, la sentence de mort fut prononcée seulement contre Adam ; mais toutes les autres créatures humaines qui meurent partagent simplement sa condamnation d'après la loi naturelle d'hérédité. Alors Dieu condescend à nous expliquer par quel providentiel arrangement il est fait face aux péchés de ce seul homme et par suite à ceux de toute sa postérité pour que la mort d'un seul homme juste satisfasse aux exigences de la justice envers la race tout entière.

L'HISTOIRE MERVEILLEUSE

Mais, demandons-nous, où s'est-il trouvé un homme consentant à sacrifier sa propre vie pour celle d'Adam et de sa race ? Et s'il s'est présenté un homme aussi généreux, comment a-t-il pu, membre d'une race condamnée, être acceptable à la justice comme prix de la rançon de l'humanité ? Les Ecritures nous expliquent de nouveau que la race d'Adam ne pouvait fournir un tel homme, et qu'alors Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils pour être notre Rédempteur. Ici se pose la question : Etait-il juste que Dieu donnât son Fils ? La réponse scripturaire est qu'il proposa à son Fils une grande joie, une haute récompense, et que le Fils, pleinement d'accord avec son Père, se réjouit de faire sa volonté : "En vue de la joie qui lui était réservée, Jésus a souffert la croix, méprisé l'ignominie" (Heb. 12 : 2). Et nous sommes assurés que la récompense de cette importante transaction, est fort grande ; car l'apôtre, ayant décrit comment notre Seigneur et Rédempteur laissa la gloire de sa condition céleste pour s'abaisser à prendre la nature humaine, et s'étant rendu obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix, il ajoute :

“C’est pourquoi aussi Dieu l’a souverainement élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu’au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père”. – Phil. 2 : 9-13.

“IL FAUT QUE VOUS NAISSIEZ DE NOUVEAU”

Etant tous nés dans le péché comme enfants d’Adam, il faut que nous naissions de nouveau pour devenir enfants de Dieu. On a en général peu remarqué l’enseignement des Ecritures que c’est l’intention de Dieu de tirer de notre race deux familles d’enfants, afin de les destiner à des degrés d’existence différents. Une classe, engendrée et née de l’esprit, ressuscitera comme êtres spirituels, semblables aux anges. L’autre classe, rappelée à la vie humaine, expérimentera les faveurs de la résurrection (Actes 3 : 19-21)) ; elle pourra être purgée du péché et de la condition mortelle pour atteindre finalement à la perfection humaine et à la justice. Elle ne sera pas semblable aux anges, mais à Adam tel qu’il était dans son innocence avant la condamnation. La malédiction divine (Apoc. 22 : 3) ne sera pas seulement éloignée de cette race régénérée, mais aussi de sa demeure terrestre, qui deviendra alors comme l’était Eden, le jardin de l’Eternel – ce sera le paradis rétabli. Notre Seigneur a indiqué le temps de la régénération du monde, en pleine harmonie avec les paroles de St. Pierre précitées, en disant à ses disciples : “Au renouvellement de toutes choses . . . , vous qui m’avez suivi, vous serez de même assis sur douze trônes et vous jugerez les douze tribus d’Israël”. — Mat. 19 : 28.

Les apôtres ne doivent pas s’asseoir sur les douze trônes d’Israël avant le second avènement de notre Seigneur, ni avant que Satan soit lié et que le Royaume soit établi ; conséquemment “les temps du rétablissement de toutes choses”, le renouvellement universel est encore à venir. Quand ce jour heureux aura lui pleinement, il marquera la libération bienheureuse de l’humanité du pouvoir du péché et de la mort, auquel tous, excepté un petit nombre de justes, sont maintenant sujets. D’après le mode hébraïque de marquer le temps, la nuit comptait d’abord, puis le jour ; et ainsi le monde a déjà traversé une période nocturne de ténèbres, d’ignorance, de superstition et de malheur, comme résultats du péché et de la mort. Mais les mérites compensateurs de Jésus ont garanti le grand Jour Millénaire qui déjà dans sa sainte Aurore blanchit l’horizon pour dissiper

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

à jamais les frayeurs de la nuit, et finalement balayer toute trace du péché et de la mort.

“Que (en vue de ce jour) la terre aux cieux s’associe et chante et joue avec bonheur. . . ”

Le psalmiste entrevoyant ce jour de joie et de délices, nous dit : Le soir (la nuit) logent les pleurs, Au matin c’est un chant de triomphe. PS. 30 : 6.

T. G. 5/1911